



© C. Gauberville / idf

Chêne pédonculé (*Quercus robur*)



© MNHN-CBNBP / L. Boudin

Orme lisse (*Ulmus laevis*)



© G. Corio / idf

Physionomie de l'habitat

Essentiellement localisés dans le lit majeur de la Loire, ces forêts alluviales sont dominées par les Frênes commun et oxyphylle, le Chêne pédonculé et l'Orme champêtre. D'autres espèces viennent cependant en mélange : Orme lisse, Peuplier noir, Saule blanc... La strate arbustive est fournie ainsi que la strate herbacée qui est composée d'espèces nitrophiles (Ortie, Lierre terrestre, Géranium luisant...) et d'espèces des sols frais (Oseille sanguine, Alliaire...).

Caractéristiques écologiques et répartition régionale

Par leur position et leur nature alluviale, ces habitats comportent des sols riches et bien alimentés en eau. Les conditions de croissance de la végétation sont donc généralement très bonnes. Ces milieux peuvent être rajeunis lors de crues exceptionnelles.

Fréquence : les beaux faciès de cet habitat sont rares.

Valeur biologique et écologique

Les conditions stationnelles confèrent à ces forêts une grande richesse végétale et une structure horizontale et verticale complexe. Elles sont ainsi très originales. Par ailleurs, l'intensité des activités humaines dans ces niches potentielles en font de nos jours un type d'habitat résiduel à protéger. Les sites de la plus grande naturalité offrent de nombreuses niches écologiques aux champignons et aux insectes qui vivent et/ou se nourrissent du bois mort.

Gestion pratiquée et recommandations en faveur de la biodiversité

Les forêts alluviales ont fortement régressé du fait de la pression humaine : déforestation à des fins agricoles ou fourragères, aménagements hydrauliques (domestication des rivières), substitution en peupleraies de culture.

Le maintien de ces habitats passe en tout premier lieu par celui de la dynamique alluviale (ou sa restauration).

Dans le cas d'une gestion sylvicole, le gestionnaire doit veiller à maintenir la diversité en espèces ligneuses et la richesse de la structure. On pourra chercher à favoriser certaines essences qui ont fortement régressé, tels les Ormes, et au contraire freiner le développement d'espèces exotiques envahissantes tels que le Robinier, l'Érable negundo, qui appauvrissent l'écosystème par leur suprématie.